



Laurent Voulzy en concert en la cathédrale de Saint-Omer, lors de sa tournée des lieux de culte, en octobre 2021.

MARC DENEURE / LA VOIX DU NORD/BELGAINAGE

“Les formes de radicalisation se greffent souvent sur un oubli de l’histoire”

La venue de l’organiste suédoise (lire ci-contre) dans une église n’a rien d’unique. Laurent Voulzy est en pleine tournée des lieux de culte et passera par la cathédrale de Liège en avril 2022. Hugues Aufray suit le même mouvement dans les églises, et le saxophoniste de jazz Branford Marsalis aura l’honneur de se produire dans la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule (Bruxelles) le 24 mars prochain. Comme le dit Laurent Voulzy lui-même, “chanter dans une église, c’est un peu comme monter dans un vaisseau spatial qui emmène au ciel. [...] À travers les statues, les vitraux, les boiseries, je ressens l’espoir, les gens, les guérisons, les blessures d’âme, les demandes de rédemption”. Faute de règle impérative, libre à chaque paroisse d’organiser ou non ce type d’événement. Le droit canon impose bien certaines limites. En cas de doute, une autorisation peut être demandée au diocèse. Mais, pour le reste, il revient au lieu de culte de décider en son âme et conscience si la venue d’un artiste est appropriée ou non. “Il s’agit vraiment d’une décision au cas par cas”, estime le père Tommy Scholtes, jésuite et porte-parole francophone de la Conférence des évêques de Belgique. “Pour les chrétiens, une église est un lieu sacré, habité. Il ne s’agit pas uniquement d’un ensemble de pierres. Il convient simplement de voir si ce qui est proposé cadre avec ce caractère sacré, cette présence de Dieu pour nous. Dans une mosquée, c’est impensable, dans une synagogue, je n’en vois pas la possibilité non plus.”

Éric de Beukelaer, vicaire général de l’évêque de Liège, se souvient fort bien de ses cours de jeune séminariste. “L’un de ces cours parlait de la musique rock et de son influence néfaste”, nous explique-t-il “J’ai l’impression qu’on a mis beaucoup d’énergie à débattre le mal au lieu d’encourager le bien. Aujourd’hui, je me dis que si on veut vraiment mettre son énergie à combattre le Malin, combattons la médiocrité et le manque d’action, mais ne mettons pas cette énergie dans une manifestation destinée à empêcher un concert. L’Église a une grande tradition d’accueil de toute forme de culture. Il faut toujours un peu de discernement, mais ça, c’est évident.”

Anvers et ses guildes

Et le vicaire d’ajouter que, jusqu’au concile de Trente, au XVI^e siècle, toute une série d’activités profanes trouvaient leur place dans les églises. “Le chœur de l’église était dévolu à l’exercice du culte”, précise-t-il. “Mais le reste de l’espace était ouvert à d’autres activités, notamment de la musique, du théâtre et du commerce. L’église étant bien souvent le seul bâtiment de pierre avec le château. Savez-vous pourquoi la cathédrale d’Anvers a sept nefs et non trois ou cinq comme c’est généralement le cas ? Parce qu’il semblerait que chaque pilier hébergeait à sa base une petite chapelle appartenant à une corporation ou une guilde, où l’on se retrouvait pour faire des affaires. La cathé-

drale devait ressembler à une ruche bourdonnante.”

Lorsque Laurent Voulzy est venu chanter dans la grande collégiale Saint-Jacques de Liège, “il a adapté son répertoire”, se souvient Éric de Beukelaer. “C’était un moment tout à fait intéressant et pas du tout inconvenant. Certaines musiques ne sont pas adaptées, évitons tant que possible les choses vulgaires ou provocatrices au point de ne pas trouver leur place dans une église, mais faisons vivre ces églises et ouvrons-les de manière digne à la population, puisqu’elles appartiennent au domaine public. Quand Laurent Voulzy chante devant 800 personnes dans un lieu de culte, beaucoup de ces spectateurs découvrent au passage une beauté qu’ils ne connaissaient peut-être pas, et peut-être que cela les ramène au passage à des sentiments un peu plus religieux.” Comment expliquer, dès lors, que surgissent désormais des groupuscules aux comportements extrêmes ? “Il y a beaucoup de raisons”, répond

“Faisons vivre ces églises et ouvrons-les de manière digne à la population.”

Éric de Beukelaer
Vicaire général de l’évêque de Liège.

Éric de Beukelaer. “Je pense que, souvent, les formes de radicalisation quelles qu’elles soient se greffent sur un oubli de l’histoire. Tant de la part de ceux qui bouffent du curé et qui n’iront jamais voir un concert dans une église, que de ceux qui hurlent au sacrilège dès qu’une église s’ouvre à quelque chose qui n’est pas sacré au sens strict du terme.”

V.Dau